Headphone use and pedestrian injury and death in the United States: 2004–2011.

In Injury Prevention. doi:10.1136/injuryprev-2011-040161 [accès réservé] Durant cette période, un total de 116 cas ont été relevés dont 16 survenus en 2004/5. En 2010-11, 116 collisions (70%) ont été mortelles. Dans trois quarts des cas, des témoins ont rapporté que la victime portait des écouteurs au moment de l'accident. Dans environ un cas sur quatre (29%), il a été fait spécifiquement mention de klaxons ou de sirènes d'alarme avant que le piéton ne soit heurté. Pour les auteurs, la distraction du piéton absorbé par la musique, tandis qu'avec ses écouteurs il était incapable d'entendre des sons extérieurs, sont probablement à l'origine de l'accident. Mais, écouter de la musique, réduirait également les ressources cérébrales dévolues aux stimuli extérieurs, réduisant leur attention visuelle au point en quelque sorte de les rendre aveugles à ce qui se passe autour d'eux. Téléphones portables et appareils main libre n'ont pas été pris en compte dans cette étude. Selon des données américaines (National Highway Traffic Safety Administration), 4000 à 5000 morts de piétons résultent chaque année d'une collision avec un véhicule, représentant 10 à 12% du total des morts de la route aux États-Unis. Les trains causent la mort d'environ cinquante piétons par an.

Thème:
Jeunes [1]

Date du document:
Lundi Janvier 16 2012

Visibilité du contenu de groupe:
Use group defaults

Résumé:
Selon cette étude américaine, le nombre d'accidents graves chez des piétons qui se déplacent avec des écouteurs ou casques aux oreilles (iPod, MP3...) a triplé en six ans. Les victimes sont principalement des adolescents et des jeunes adultes. La plupart des incidents se sont produits en zone urbaine et dans seulement un cas sur dix environ en zone rurale, selon l'étude menée entre janvier 2004 et juin 2011. Les victimes avaient en moyenne 21 ans. Parmi elles, un peu plus de la moitié (55%) ont été heurtées par des trains. Les deux-tiers (68%) sont de sexe masculin et autant avaient moins de 30 ans (67%) lors de l'accident.

Auteur(s):
R. Lichenstein et al.

Lien(s) utile(s)

- http://injuryprevention.bmj.com/content/early/2012/01/03/injuryprev-2011-040161.short [2]

Retour à la base documentaire [3]